



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix juillet à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 03 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, Mme PARNIERE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY

ABSENT NON EXCUSE : M. AMODEO

SECRETAIRE : M. QUEYREIX

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : DELIBERATION N°2025/055 – RECTIFICATION BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 ;

Vu la Décision Modificative n°2 adoptée ce jour pour rectifier certaines écritures comptables ;

Considérant qu'il convient de procéder à un nouveau vote du budget primitif 2025 intégrant les ajustements validés ;

⇒ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte à l'unanimité, le budget primitif 2025 rectifié**, arrêté comme suit :

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL PAR SECTION

Section	Dépenses (€)	Recettes (€)
Fonctionnement	2 046 889.94	2 046 889.94
Investissement	1 078 879.16	1 078 879.16

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Fait en mairie, le 10 juillet 2025.

La Maire,
Françoise RIVET.

